



## NOS PRESTATIONS DE FORMATION

**Formation Contact Alimentaire**

**Formation emballages Cosmétique**

**Formation INTER (Visio)**

**Formation INTER (Présentiel)**

**Formation MCDA (FDA)**

**Formation MCDA (CHINA)**



## Formation modulable en Intra-entreprise (MCDA)



Expert Réglementaire & Laboratoire d'analyses à façons

### OBJECTIFS VISES :

- Maîtriser l'articulation des textes réglementaires européens et français,
- Savoir se mettre en conformité avec la législation « contact alimentaire ».

### PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- Agroalimentaire : Qualité, R&D, Production, Packaging, Achats,...
- Producteurs de Vins & Spiritueux,
- Fabricant d'emballages et matériaux.

### INFORMATIONS & TARIF :

- Dates et lieu : à définir
- Durée : modulable (1 / 1,5 / 2 jours,...)
- Tarif : nous contacter

### Une Formation très pragmatique pour répondre aux nombreuses questions du quotidien :

La réglementation sur les **MCDA/FCM** (Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires ou Food Contact Materials) est extrêmement complexe car :

- Elle se compose de nombreux textes différents, tantôt européens, tantôt en dispositions nationales non harmonisées,
- Elle nécessite une collaboration étroite entre les différents acteurs de la supply chain MCDA (devoir de traçabilité),
- Elle intègre de nombreux paramètres/critères d'inertie pour vérifier la conformité des matériaux mis sur le marché ou utilisés.



⇒ *cette formation a été conçue pour avoir un tour d'horizon complet de la législation MCDA, avec une approche pratique et de nombreux cas concrets inspirés du quotidien pour rendre ce sujet plus abordable !!!*



### Une déclinaison et une étude approfondie de tous les textes législatifs matériau par matériau :

Le règlement cadre (CE) N°1935/2004 introduit 17 catégories de matériaux avec pour chacune d'elles, des textes spécifiques :

- Décryptage des **règlements cadres** et **harmonisés UE (N°10/2011,...)**,
- Etude détaillée des **dispositions nationales par matériau** : arrêtés français, décrets royaux, ordonnances,...
- **Recommandations** : Fiches DGCCRF, Recommandations du BfR ou du CoE, Guides (EuPIA, FEICA, CE Liège,...).



⇒ *possibilité d'intégrer vos propres cas concrets ou d'adapter le contenu et l'articulation de ce programme « standard » à votre guise !!!*



## Formation modulable en Intra-entreprise (MCDA)



COMMENT SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION  
MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE (EMBALLAGES & PROCESS) ?



### PROGRAMME A MODULER (1 jour ou 1,5 jours ou 2 jours) :

*Avec intégration de nombreux cas concrets et  
plusieurs fiches de synthèses.*

#### **Introduction : Pourquoi une réglementation existe-t-elle sur le contact alimentaire ?**

- Interactions entre contenants et contenus,
- Voies et facteurs de contaminations / migrations,
- Responsabilités de chaque acteur de la supply chain,
- Composition type d'un dossier technique.

#### **Déclaration de Conformité (DC) : comprendre la structuration de ce document fondamental et obligatoire :**

- Article 16 du Règlement (CE) N°1935/2004,
- Obligations des fournisseurs et utilisateurs d'emballages.

#### **Identifier & décrire correctement un emballage :**

- Les plastiques, papiers/cartons, emballages métalliques,...
- Matériaux multicouches, barrières fonctionnelles,
- Transformation de l'emballage chez le conditionneur.

#### **Les conditions normales et prévisibles d'emploi d'un emballage.**

##### **Les éléments clés à définir :**

- Nature des denrées alimentaires en contact avec l'emballage,
- Conditions de contact (Temps et température),
- Ratio surface/volume d'aliment et migrations spécifiques,
- Options possibles : baby food, articles en usage répété,...

#### **Articulation de la réglementation à respecter :**

- Les différentes zones géographiques mondiales ?
- Étude du règlement cadre (CE) n°1935/2004,
- Analyse du règlement (CE) n°2023/2006 (BPF) dont set off,
- Réglementations UE harmonisées (plastiques UE N°10/2011,...),
- Textes UE non harmonisés (FR, Recommandations, CoE, BfR, DGCCRF, EuPIA, FEICA, CEPE, CEPI, CE Liège,...).

#### **Matières plastiques—Règlement UE N°10/2011 :**

- Texte d'origine et amendements,
- Bisphénol A—Règlement UE N°2018/213, Phtalates,
- Liste de substances autorisées (critères de composition),
- Substances non intentionnellement ajoutées (NIAS),
- Limites de migrations globales LMG & spécifiques LMS,
- Restrictions et spécifications de substances et Qm,
- Additifs à double fonctionnalité.

#### **Vérification des exigences réglementaires :**

- Conditions d'essais simulés : simulants, temps, température, migrations globales & spécifiques, hautes T°, usage répété,...
- Migrations spécifiques : modélisation, calcul, MG,...

#### **Etude des autres matériaux existants sur le marché :**

- **Plastiques recyclés** : principe, R(CE)N°282/2008, EFSA,...
- **Bioplastiques** : biosourcés et biodégradables,
- **Nanomatériaux** : définition, législation, EFSA,...
- **Papier/Carton** : législations, BfR, DGCCRF, EDQM 2021, CEPI,
- **Colorants** : Réglementations EU et FR, Projet N°2004/328,
- **Encres** : composition, types, décalque, EuPIA, Annexe X de l'Ordonnance Suisse 817.073.21 et Allemande, responsabilités,
- **Vernis** : sur la base des plastiques et des encres,
- **Colles** : types d'adhésifs, cas des multicouches, législations EU, Espagne, Italie, Guide FEICA, Recommandations BfR,...
- **Métaux & Alliages, Aciers** : Réglementations EU, 4 arrêtés FR, CM/Res(2013)9, DGCCRF DM/4B/COM/001, simulations, LLS,...
- **Bambou et végétaux** : alternatives au plastique (cas concret),
- **Caoutchoucs** : textes EU et FR (1994 et 2020), ResAP(2004)4,...
- **Silicones** : textes EU et FR (1992), BfR XV, ResAP(2004)5,...
- **Bois** : législations européennes, note DGCCRF (bois),
- **Verre & Céramique** : Directive CEE, note DGCCRF, analyses,...
- **Divers** : cas des emballages à plusieurs composants.

#### **Synthèse de la formation et conclusion**



**INTERVENANT : Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)**

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique, + de 20 ans d'expérience en MCDA*

**PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66**



## Formation Intra-entreprise



Expert Réglementaire & Laboratoire d'analyses à façons

### OBJECTIFS VISES :

- Maîtriser l'articulation des textes réglementaires européens et français,
- Savoir exploiter les documents des fournisseurs ou établir soi-même les preuves de conformité nécessaires.

### PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- Cosmétique : Qualité, R&D, Achats, Production, Packaging,...
- Fabricants d'emballages cosmétiques,
- Grande distribution : Qualité, Achats.

### INFORMATIONS & TARIF :

- Dates et lieu : à définir
- Durée : modulable (1 / 1,5 / 2 jours,...)
- Tarif : nous contacter

### Une Formation appliquée pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain au quotidien :

Les **Matériaux & Emballages** destinés aux **produits cosmétiques** ne font pas l'objet d'une couverture réglementaire complète, à ce jour. Elle nécessite d'avoir une vue d'ensemble des textes pertinents pour pouvoir maîtriser les risques contenant/contenus, de façon efficiente :

- Base importante de textes législatifs sur le contact alimentaire (MCDA) au niveau européen ou pays membres, harmonisés ou non,
- Intégration des exigences sur les produits cosmétiques en eux-mêmes.
- Connaissance de textes annexes (Reach, FDA, CLP, Pharma,...).

⇒ *cette formation a été conçue pour avoir un tour d'horizon complet de la législation pertinente, avec une approche pratique et de nombreux cas concrets inspirés du quotidien pour rendre ce sujet plus abordable !!!*



### Une déclinaison et une étude approfondie de tous les textes législatifs MCDA matériau par matériau :

Le règlement cadre (CE) N°1935/2004 (contact alimentaire—MCDA) introduit 17 catégories de matériaux avec dans chaque cas, des textes spécifiques :

- Décryptage des **règlements cadres** et **harmonisés UE (N°10/2011,...)**,
- Etude détaillée des **dispositions nationales par matériau** : arrêtés français, décrets royaux, ordonnances,...
- **Recommandations** : Fiches DGCCRF, Recommandations du BfR ou du CoE, Guides (EuPIA, FEICA, CE Liège,...).

⇒ *possibilité d'intégrer vos propres cas concrets ou d'adapter le contenu et l'articulation de ce programme « standard » à votre guise !!!*



PURE LABORATOIRE

Tecnosud, 440 Rue James Watt - 66100 PERPIGNAN (France)

+33(0)4 68 83 93 85 / contact66@purelaboratoire.com / www.purelaboratoire.com



## Formation Intra-entreprise



### COMMENT EFFECTUER UNE ANALYSE DES RISQUES EFFICIENTE POUR LES MATERIAUX & EMBALLAGES UTILISES EN COSMETIQUE ?



#### PROGRAMME A MODULER (1 jour ou 1,5 jours ou 2 jours) :

*Avec intégration de nombreux cas concrets et  
plusieurs fiches de synthèses.*

#### Introduction : interactions contenants-contenus

- Les différentes interactions entre contenants et contenus,
- Voies et facteurs de contaminations / migrations,
- Définition de l'analyse de risques (Pharmaceutique),

#### Description des emballages cosmétiques :

- Emballages primaires et secondaires,
- Contact direct et indirect, barrières fonctionnelles et absolues,
- Les matériaux plastiques,
- Les papiers/cartons,
- Les emballages en métaux et alliages métalliques,
- Encres d'impression, le collage et les revêtements de surface,
- Cas des complexes et des multi-matériaux.

#### Exigences générales applicables aux packagings primaires et secondaires—conformité réglementaire :

- Focus sur la législation en contact alimentaire (MCDA) :
- Décryptage de la réglementation spécifique « matériaux en plastique » et des critères d'inertie/composition à observer :
  - Définition des matières plastiques,
  - Polymères entrants dans le cadre de la réglementation,
  - Substances de départ prises en compte,
  - Substances Non Intentionnellement Ajoutées (NIAS),
  - Liste de substances autorisées,
  - Restrictions et spécifications de substances,
  - Limites de migrations globales (LMG) et spécifiques (LMS),
  - Limites de composition (Qm, Qma),
  - Focus sur les barrières fonctionnelles,
  - Déclaration de conformité (cas des plastiques),
  - Essai de conformité et simulation (temps, T°C, simulant,...)

#### Exigences supplémentaires sur les plastiques recyclés :

- Règlement (CE) N°282/2008, Position de l'EFSA,...

#### Analyse de la législation spécifique « papiers/cartons » :

- Catégories : vierge, recyclé, fibres synthétiques,
- Textes : Fiche DGCCRF, ResAP(2002)1, BfR,...
- Critères de pureté, critères d'inertie, contaminants,
- Conditions d'essais pour les papiers/cartons.

#### Etude de la réglementation spécifique « métaux & alliages » :

- 4 Arrêtés français (Aluminium, Acier Inoxydable,...),
- DGCCRF N°DM/4B/COM/001, Résolution CMRes(2013)9,
- Conditions d'essais pour les métaux & alliages (LLS).

#### Focus sur la législation des « matériaux annexes » :

- Colorants (textes Eu et FR, Projet N°2004/328),
- Encres d'impression (EuPIA, Ordonnance Suisse,...),
- Revêtements et Vernis,
- Colles & Adhésifs (BfR, Guide FEICA,...).

#### Focus sur les autres réglementations connexes :

- Substances soumises à restrictions :
  - Règlement REACH N°1907/2006,
  - Proposition California 65,
  - Règlement CLP (CE) N°1272/2008.

#### Packagings et déchets d'emballages :

- Directive européenne N°94/62/CE,

#### Economie circulaire—Loi AGECE et décrets associés :

- Recyclabilité, Biodégradabilité, Compostabilité, réemploi, Biosourcés ou Matières 1<sup>eres</sup> issues du renouvelable,...

#### Synthèse de la formation et conclusion



#### INTERVENANT : Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique, + de 20 ans d'expérience (emballages)*

**PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66**



## Formation digitale en Visioconférence (INTER ou INTRA)



COMMENT SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE (EMBALLAGES & PROCESS) ?

**PROGRAMME DE BASE A MODULER (1 jour ou 1,5 jours ou 2 jours) :**

*Avec intégration de nombreux cas concrets*

**Introduction :** Pourquoi une réglementation sur le contact alimentaire ?

- Interactions contenants/contenus, Voies de contaminations / migrations,
- Responsabilités de la supply chain, Composition type d'un dossier technique.

**Déclaration de Conformité (DC) :** comprendre ce document obligatoire :

- Règlement (CE) N°1935/2004, Obligations des fournisseurs et utilisateurs,

Identifier & décrire correctement un emballage :

Les conditions normales et prévisibles d'emploi d'un emballage :

Articulation de la réglementation à respecter :

**Matières plastiques—Règlement UE N°10/2011 :**

- Bisphénol A—Règlement UE N°2018/213, Phtalates, substances autorisées,
- Migrations globales & spécifiques, Qm, NIAS, Additifs à double fonctionnalité.

**Vérification des exigences réglementaires :**

- Conditions d'essais simulés : simulants, temps, température, migrations globales & spécifiques, hautes T°, usage répété, modélisation, calcul, substitution,...

**Etude des autres matériaux existants sur le marché :**

Plastiques recyclés, Bioplastiques, Nanomatériaux, Papier/Carton, Colorants, Encres, Vernis & revêtements, Colles & Adhésifs, Métaux & Alliages, Aciers, Aciers inoxydables, Aluminium, Bambou et végétaux, Caoutchoucs, Silicones, Bois, Verre & Céramique, cas des emballages à plusieurs composants :

- Règlements européens et pays membres dont France,...
- Recommandations ResAP et BfR, Fiches DGCCRF,...
- Guides des interprofessions : EuPIA, FEICA, CEPI, CEPE, CE Liège,...

**Synthèse de la formation et conclusion**

**INTERVENANT :** **Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)**

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique  
+ de 20 années d'expérience en contact alimentaire*



**INSCRIPTIONS :** modalités et inscriptions auprès de PURE LABORATOIRE

**PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66**

### OBJECTIFS DU JOUR :

- Maîtriser l'articulation des textes réglementaires européens et français,
- Savoir se mettre en conformité avec la législation « contact alimentaire ».

### PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- IAA : Qualité, Packaging, R&D, Achats,
- Vins, Fabricants d'emballages,...
- Grande Distribution : Qualité, Achats,

### INFORMATIONS & TARIF :

- Dates à définir : nous contacter,
- Programme détaillé : nous joindre,
- Durée : modulable (1 / 1,5 / 2 jours),
- Tarif : nous contacter.



## Formation présentielle en Inter-entreprises



COMMENT SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LA REGLEMENTATION MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE (EMBALLAGES & PROCESS) ?

**PROGRAMME DE BASE A MODULER (1 jour ou 1,5 jours ou 2 jours) :**  
*Avec intégration de nombreux cas concrets*

**Introduction :** Pourquoi une réglementation sur le contact alimentaire ?

- Interactions contenants/contenus, Voies de contaminations / migrations,
- Responsabilités de la supply chain, Composition type d'un dossier technique.

**Déclaration de Conformité (DC) :** comprendre ce document obligatoire :

- Règlement (CE) N°1935/2004, Obligations des fournisseurs et utilisateurs,

Identifier & décrire correctement un emballage :

Les conditions normales et prévisibles d'emploi d'un emballage :

Articulation de la réglementation à respecter :

**Matières plastiques—Règlement UE N°10/2011 :**

- Bisphénol A—Règlement UE N°2018/213, Phtalates, substances autorisées,
- Migrations globales & spécifiques, Qm, NIAS, Additifs à double fonctionnalité.

**Vérification des exigences réglementaires :**

- Conditions d'essais simulés : simulants, temps, température, migrations globales & spécifiques, hautes T°, usage répété, modélisation, calcul, substitution,...

**Etude des autres matériaux existants sur le marché :**

Plastiques recyclés, Bioplastiques, Nanomatériaux, Papier/Carton, Colorants, Encres, Vernis & revêtements, Colles & Adhésifs, Métaux & Alliages, Aciers, Aciers inoxydables, Aluminium, Bambou et végétaux, Caoutchoucs, Silicones, Bois, Verre & Céramique, cas des emballages à plusieurs composants :

- Réglementations européennes et pays membres dont France,...
- Recommandations ResAP et BfR, Fiches DGCCRF,...
- Guides des interprofessions : EuPIA, FEICA, CEPI, CEPE, CE Liège,...

**Synthèse de la formation et conclusion**

**INTERVENANT :** Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)

Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique  
+ de 20 années d'expérience en contact alimentaire



**INSCRIPTIONS :** modalités et inscriptions auprès de PURE LABORATOIRE

PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66

### OBJECTIFS DU JOUR :

- Maîtriser l'articulation des textes réglementaires européens et français,
- Savoir se mettre en conformité avec la législation « contact alimentaire ».

### PUBLIC CONCERNE :

- Pas de pré-requis nécessaires,
- IAA : Qualité, Packaging, R&D, Achats,
- Vins, Fabricants d'emballages,...
- Grande Distribution : Qualité, Achats,

### INFORMATIONS & TARIF :

- Dates et lieux : voir planning,
- Programme détaillé : nous joindre,
- Durée : variable (1 / 1,5 / 2 jours),
- Tarif : nous contacter.



## Formation en Intra ou Inter-entreprises



COMPARAISON ENTRE LA REGLEMENTATION AMERICAINE (FDA) & EUROPEENNE DES MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE .

**PROGRAMME COMPLEMENTAIRE A MODULER (0,5 jour ou 1 jour) :**  
*Avec une approche « terrain » intégrant de nombreux cas concrets*

**Introduction : Pourquoi une réglementation sur le contact alimentaire ?**

- Interactions contenants/contenus, Responsabilités de la Supply chain,
- Les différentes législations mondiales : Europe, FDA, Mercosur, Japon,...

**Etude de la réglementation européenne et pays membres (dont France) :**

**Architecture globale de la législation en contact alimentaire (MCDA) :**

- Règlement cadre (CE) N°1935/2004 : inertie, traçabilité, étiquetage,...
- Règlement cadre (CE) N°2023/2006 : bonnes pratiques de fabrication.

**Introduction sur les différentes réglementations spécifiques par matériaux :**

- Législations européennes harmonisées (plastiques, céramiques,...),
- Dispositions spécifiques : métaux & alliages, verre, silicone, caoutchouc,...

**Focus sur les exigences législatives pour les principaux matériaux :**

- Etude des plastiques, papiers/cartons et des métaux & alliages,
- Substances autorisées et Substances Non Intentionnellement Ajoutées (NIAS),
- Limites de migrations globales, spécifiques (LMS), Qm, critères de pureté,...
- Explications sur les barrières fonctionnelles et absolues,
- Contrôles de conformité (choix des simulants, temps, T°C de simulation,...),

**Déclaration de Conformité (DC) - comprendre les enjeux de ce document :**

- Structuration correcte d'une DC (périmètre réglementaire, preuves associées).

**Base réglementaire de la FDA (USA) et comparaison avec la législation UE :**

- Concept d'inertie (FDA), Food additive (définition, classes), Food Contact Substance (FCS), Architecture de la FDA : Code 21 CFR..., Threshold of Regulation (ToR), Food Contact Notification (FCN), méthodes analytiques, Dietary Exposure, substances « GRAS », barrières fonctionnelles, ... → *comparaisons avec l'UE.*

**Synthèse de la formation et conclusion**

**INTERVENANT :** **Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)**

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique  
+ de 20 années d'expérience en contact alimentaire*



**INSCRIPTIONS :** modalités et inscriptions auprès de PURE LABORATOIRE

**PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66**

**OBJECTIFS DU JOUR :**

- Comprendre les principaux textes réglementaires européens et français,
- Recenser les textes de la FDA (USA),
- Comparer les réglementations UE/FDA.

**PUBLIC CONCERNE :**

- Pas de pré-requis nécessaires,
- IAA : Qualité, Packaging, R&D, Achats,
- Vins, Fabricants d'emballages,...
- Grande Distribution : Qualité, Achats,

**INFORMATIONS & TARIF :**

- Dates et lieux : à définir en INTRA, voir agenda en INTER.
- Durée : variable (0,5 à 1 jour),
- Tarif : à définir



## Formation en Intra ou Inter-entreprises



COMPARAISON ENTRE LA REGLEMENTATION CHINOISE (CHINA) & EUROPEENNE DES MATERIAUX POUR LE CONTACT ALIMENTAIRE .

**PROGRAMME COMPLEMENTAIRE A MODULER (0,5 jour ou 1 jour) :**  
*Avec une approche « terrain » intégrant de nombreux cas concrets*

**Introduction : Pourquoi une réglementation sur le contact alimentaire ?**

- Interactions contenants/contenus, Responsabilités de la Supply chain,
- Les différentes législations mondiales : Europe, FDA, Mercosur, Japon,...

**Etude de la réglementation européenne et pays membres (dont France) :**

**Architecture globale de la législation en contact alimentaire (MCDA) :**

- Règlement cadre (CE) N°1935/2004 : inertie, traçabilité, étiquetage,...
- Règlement cadre (CE) N°2023/2006 : bonnes pratiques de fabrication.

**Introduction sur les différentes réglementations spécifiques par matériaux :**

- Législations européennes harmonisées (plastiques, céramiques,...),
- Dispositions spécifiques : métaux & alliages, verre, silicone, caoutchouc,...

**Focus sur les exigences législatives pour les principaux matériaux :**

- Etude des plastiques, papiers/cartons et des métaux & alliages,
- Substances autorisées et Substances Non Intentionnellement Ajoutées (NIAS),
- Limites de migrations globales, spécifiques (LMS), Qm, critères de pureté,...
- Explications sur les barrières fonctionnelles et absolues,
- Contrôles de conformité (choix des simulants, temps, T°C de simulation,...),

**Déclaration de Conformité (DC) - comprendre les enjeux de ce document :**

- Structuration correcte d'une DC (périmètre réglementaire, preuves associées).

**Base réglementaire de la Chine (China) et comparaison avec la législation UE :**

- Décret présidentiel N°21, Exigences du GB 4806.1-2016, GMP selon GB 31603-2015, BPA (Bulletin N°15-2011), Additifs GB 9685-2016, Matériaux GB 4806.2 à 11-2015 (caoutchouc, céramique, verre, plastiques, papiers, métaux, vernis,...), Analyses (GB 5009.156 et GB 31604.1 / .2 / .49) → *comparaisons avec l'UE.*

**Synthèse de la formation et conclusion**

**INTERVENANT :** **Alain BOBÉ (Directeur de PURE LABORATOIRE)**

*Expert réglementaire, Docteur en Chimie analytique  
+ de 20 années d'expérience en contact alimentaire*



**INSCRIPTIONS :** modalités et inscriptions auprès de PURE LABORATOIRE

**PURE LABORATOIRE : organisme de formation n°76 66 02112 66**

**OBJECTIFS DU JOUR :**

- Comprendre les principaux textes réglementaires européens et français,
- Etude des bases de la législation China,
- Comparer les textes UE et chinois.

**PUBLIC CONCERNE :**

- Pas de pré-requis nécessaires,
- IAA : Qualité, Packaging, R&D, Achats,
- Vins, Fabricants d'emballages,...
- Grande Distribution : Qualité, Achats,

**INFORMATIONS & TARIF :**

- **Dates et lieux :** à définir en INTRA.
- **Durée :** variable (0,5 à 1 jour),
- **Tarif :** à définir